



Saint-Loup-Lamairé, le 16 avril 2018

**Compte-rendu de la commission**  
**« Gestion qualitative de la ressource en eau »**  
**de la CLE du SAGE du Thouet**

**Le 27 mars 2018 à Saint-Loup-Lamairé.**

*Personnes présentes :*

- M. Olivier CUBAUD** : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et Président de la CLE du SAGE Thouet  
**M. Hubert BAUFUMÉ** : Communauté de Communes du Pays Loudunais et 2<sup>nd</sup> Vice-Président de la CLE du SAGE Thouet  
**M. Michel CLAIRAND** : Communauté de communes du Thouarsais  
**M. Jean-François COIFFARD** : Communauté de communes Airvaudais Val du Thouet  
**M. Rémi VERCRUYSSÉ** : Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire  
**M. Emmanuel COURTIN** : Conseil Départemental du Maine-et-Loire  
**M<sup>me</sup> Dominique REGNIER** : Syndicat du Val de Loire  
**M. Louis-Marie LUMINEAU** : Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine  
**M. Cyril GRIMAN** : Syndicat des Eaux du Val du Thouet  
**M. Christophe CHATIN** : Syndicat des Eaux du Val du Thouet  
**M<sup>me</sup> Elise DEBOUTE** : Eaux de Vienne SIVEER  
**M<sup>me</sup> Claire VRIGNAUD** : SPL des Eaux du Cébron  
**M. Pierre BIGOT** : Syndicat de la Vallée de la Dive  
**M. Thomas PROQUEZ** : Syndicat de la Vallée de la Dive  
**M. Alain MOREAU** : FDPPMA 49  
**M. Michel RICHARD** : FDPPMA 79  
**M. Christophe BORDES** : FDPPMA 79  
**M. Etienne BEGUIN** : FDPPMA 86  
**M. Édouard BRANGEON** : FDPPMA 86  
**M<sup>me</sup> Angéla GUERIN** : Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres  
**M. Jean THARRAULT** : Association Sauvegarde de l'Anjou  
**M<sup>me</sup> Anne-Marie ROUSSEAU** : Poitou-Charentes Nature  
**M<sup>me</sup> Marie-Christine CHAPALAN** : Association des amis des moulins du Bocage Vendéen et de la Gâtine  
**M. François JENOT** : Syndicat de Valorisation et de Promotion de la Pisciculture de Poitou-Charentes-Vendée  
**M<sup>me</sup> Géraldine LEMARCHANT** : DDT 86

**M. Thierry GRELIER** : DDT 79  
**M. Frédéric NADAL** : DDT 79  
**M<sup>me</sup> Hélène ETEINNE** : DREAL Nouvelle-Aquitaine  
**M. Marc ROYER** : Agence Française pour la Biodiversité du Maine-et-Loire  
**M<sup>me</sup> Justine RICHARD** : Bureau d'études GÉO-HYD  
**M. Arnaud JACQUET** : Bureau d'études GÉO-HYD  
**M. Jocelyn ADAM** : Technicien SAGE Thouet  
**M. Pierre PÉAUD** : Animateur SAGE Thouet

Personnes excusées :

**M. Damien DELFORGE** : Conseil Départemental du Maine-et-Loire  
**M. Vincent BLU** : Conseil Départemental de la Vienne  
**M. Philippe LOHEZIC** : Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire  
**M. Yann NICOLAS** : FDPPMA 49  
**M. Raphaël GRIMALDI** : CREN Poitou-Charentes  
**M<sup>me</sup> Florence BARRE** : Agence de l'Eau Loire Bretagne  
**M. Mathieu BOSSIS** : Agence Française pour la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine

M. CUBAUD, Président de la CLE du SAGE Thouet, accueille les participants et les remercie d'être présents à cette nouvelle commission « qualité ». Un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter.

Il laisse ensuite la parole à Pierre PÉAUD, animateur du SAGE Thouet, qui rappelle l'avancée de l'élaboration du SAGE et précise le souhait des membres de la CLE de constituer des commissions thématiques pour permettre à l'ensemble des acteurs du bassin de participer à l'élaboration du SAGE.

Justine RICHARD du bureau d'études GEO-HYD présente ensuite le format de la réunion et l'objectif consistant à échanger, avec les membres présents, sur les éléments du scénario tendanciel du SAGE ainsi que sur la redéfinition des objectifs validés lors du diagnostic. Pour ce faire, 2 ateliers vont se tenir à savoir :

**1. Atelier sur la définition des tendances du bassin**

*Discussions sur les tendances d'évolutions des forces motrices, des pressions et de l'état de la ressource et des milieux à horizon 2027.*

**2. Atelier sur la redéfinition des objectifs du SAGE**

*Discussions autour des objectifs du SAGE et la proposition de reformulation, précisions : chiffrage, localisation, priorisation, ...*

Les synthèses des échanges qui se sont tenus dans les différents ateliers sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

## Atelier 1 : Tendances d'évolutions du territoire

	Principales tendances identifiées (issues des entretiens avec les acteurs du bassin et des notes de tendances)	Remarques / Compléments des membres des commissions
<b>Forces motrices</b>	<b>Population</b> Secteur à dominante rurale, pas de grosse agglomération → Maintien de la population	- Accord sur le maintien global de la population à l'échelle du bassin du Thouet. Évolution différentes en fonction des sous bassins, avec une migration vers les petits pôles urbains.
	<b>Agriculture</b> Plusieurs mutations en cours : → Fragilisation des exploitations d'élevage (lait viande) → Mutation de l'élevage vers les grandes cultures (sauf sur terres peu propices, notamment l'Argentonnais) → Évolution globale des pratiques (application de la directive nitrate, raisonnement phytosanitaires, ...) avec des disparités → Valorisation économique des démarches environnementales, en circuit court et circuit long	- Mutation vers les grandes cultures. - Impact de la suppression des aides aux zones défavorisées (ICHN). - Agrandissement des exploitations y compris en élevage. - Évolution des exploitations d'élevage avec le développement du hors sol. - Prise de conscience du besoin d'amélioration des pratiques tout en permettant la viabilité des exploitations avec toutefois des réfractaires aux évolutions. - Interrogation sur l'utilisation des phytosanitaires avec des données nationales qui montrent une augmentation des volumes utilisés. - Incertitude sur les stratégies futures des exploitations en lien avec la nouvelle PAC, la suppression des ICHN, le changement climatique, ... - Progression du bio et des circuits courts mais encore à la marge.
	<b>Tourisme</b> → Potentiel touristique des points et cours d'eau → Structuration difficile des activités liées à l'eau	- Difficile à développer sur le territoire. - Plusieurs outils existent et pourraient permettre le développement touristique : PNR Gâtine, itinéraire cyclable vallée du Thouet, aspects patrimoniaux liés à l'eau à développer, ... - Attention au développement trop important pouvant avoir des effets négatifs.
	<b>Climat</b> → Augmentation des températures → Irrégularité de la pluviométrie → Risque d'aggravation des étiages et assecs des cours d'eau	- Tendances partagées. - Difficultés de projection sur l'ensemble des impacts potentiels. - Si ressource moins importante, seuils de restrictions franchis plus rapidement et donc limitation des prélèvements plus tôt dans la saison.
	<b>Réglementation</b> → Nombreuses réglementations visant à limiter les pressions sur les milieux → Risque de précarisation des exploitations agricoles (suppression des aides « zones défavorisées »)	- Nécessité d'avoir une cohérence entre les réglementations des différents départements, régions, ... (exemple : arrêté « sécheresse » interdépartemental). - Besoin de contrôles pour s'assurer de l'application des réglementations. - Crainte du réglementaire : exemple ZSCE Lutineaux (interrogation sur l'impact de la ZSCE, dynamique positive pour certains acteurs / trop contraignante pour d'autres).
	<b>Programmation Contractuelle</b> → Couverture du territoire par les CTMA (actions morphologie, évolution vers enjeux zones humides / disparité de l'avancement des actions continuité selon les secteurs) → Contrats pollutions diffuses sur les captages prioritaires : territoire couvert, bilan mitigé. Pas de projet échelle « bassin versant » → CTGQ Thouet-Thouaret-Argenton en cours d'élaboration	- Différents programmes Re-Sources existent sur les captages prioritaires AEP du bassin depuis plusieurs années sans pour autant montrer des évolutions significatives de la qualité des eaux brutes / Questionnement sur l'adhésion des acteurs aux programmes d'actions. - Mise en place d'une ZCSE sur le captage des Lutineaux. - Linéaires de cours d'eau couverts par CTMA importants mais pas d'approche bassin versant -> évolution à venir avec la compétence GEMAPI ? - Inquiétude sur la pérennité des financements.
<b>Pressions (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)</b>	<b>Pollution diffuse agricole – azote, phosphore et phytosanitaires</b> → Lente diminution des phytosanitaires → Lente diminution des pressions azotées → Diminution des pressions phosphorées	- Lente diminution de l'usage des nitrates, phytosanitaires, phosphore mais pas d'évolutions visibles sur la ressource. - Inquiétude sur l'utilisation des phytosanitaires et les combinaisons de molécules nouvelles. - Interrogation sur l'impact du changement climatique et effet dilution des substances.
	<b>Pollution domestique – phytosanitaires</b> → Diminution des pressions causées par les collectivités et les particuliers (loi Labbé)	- Diminution des pressions suite à la loi Labbé mais besoin de contrôle pour s'assurer du respect de la réglementation. - Besoin de mettre en conformité les « points noirs ».
	<b>Pollution domestique – assainissement</b> → Diminution des pressions STEU (Loi ERU) → Lente diminution des pressions pour l'ANC (mises aux normes)	- Lente diminution des pressions grâce à l'application des réglementations. - Risque de transfert de substances médicamenteuses, substances toxiques.
	<b>Pollution industrielles</b> → Stable – si respect réglementation	- Lente diminution car pratiques plus vertueuses (contrôle de la DREAL sur rejets ICPE).
<b>État de la ressource et des milieux (à horizon 10 ans en l'absence de SAGE)</b>	<b>État physico-chimique – qualité des eaux</b> Peu d'évolution marquante attendue à court/moyen termes de l'état des eaux superficielles et souterraines  <i>(Inertie des milieux en ce qui concerne les pollutions : très long temps de transfert des nitrates vers les eaux souterraines (30ans), sols naturellement chargés en phosphore, ...)</i>	- Présence de programmes d'actions mais effets sur la ressource pas encore visibles (inertie des milieux). - Besoin d'une volonté politique plus forte pour améliorer les choses.  <b><u>Pas d'évolutions significatives à attendre sur l'état des eaux à horizon 10 ans.</u></b> <b><u>Inquiétude sur la qualité des eaux brutes des captages AEP.</u></b>

## Atelier 2 : Objectifs du SAGE

Objectifs validés par la CLE en lien avec l'enjeu « qualité » (validation du diagnostic juin 2016)	Proposition d'évolution, reformulation	Remarques / Compléments des membres de la commission	
		Formulation	Autres (objectifs, localisation, ...)
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	<i>Limiter la sévérité des étiages et assecs des cours d'eau dans un contexte de changement climatique en agissant sur tous les usages</i>	- Perte de la notion de ressource globale (eaux souterraines) - Notion d' « équilibre durable » à prendre en compte	- Débit d'Objectif d'Étiage (DOE) pas suffisant, besoin d'objectifs complémentaires (exemple bassin de la Dive) - Définir des débits minimums biologiques par sous bassins - Objectif concerne tout le bassin mais avec des approche différentes par sous bassin (nappe sur le sous bassin de la Dive) - Besoin de préciser l'ordre de priorité des usages
Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	<i>Formulation conservée</i>	- Formulation validée	- Objectifs à définir par sous bassins en fonction des enjeux / Contexte différents selon secteurs - Nécessaire de distinguer les eaux souterraines des eaux superficielles
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion	<i>Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les pressions et en réduisant les risques de transferts érosifs</i>	- Nouvelle formulation validée	- Besoin de distinguer les objectifs : MOOX, phosphore, COD, ... . Valeurs DCE suffisantes ?
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	<i>Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable, tout en s'assurant d'une ressource suffisante</i>	- Nouvelle formulation validée - Importance d'intégrer la notion de « priorité » dans la reconquête et de prendre en compte le volet « quantitatif » (retenue du Cébron)	- Objectifs sur les eaux brutes à déterminer en fonction des contextes des captages - Lien avec les programmes Re-Sources / Bilan nécessaire sur l'atteinte et le niveau d'ambition des objectifs dans ces programmes - Autres captages : valeurs réglementaire ?
Améliorer les connaissances sur les toxiques émergents	<i>Formulation conservée</i>	- Importance d'informer sur les rejets, l'état des connaissances, sur les toxiques émergents	- Concerne l'ensemble du bassin
Améliorer les connaissances des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactants pour les milieux aquatiques	<i>Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydrologie (interception d'écoulements), de morphologie (faciès d'écoulement) et de qualité des eaux (vidange)</i>	- Besoin d'améliorer les connaissances sur cette thématique - Cibler les plans d'eau ayant un impact « négatif »	- Approche « plans d'eau » essentiellement sur bassins Thouet-Thouaret-Argenton
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	<i>Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de préservation prioritaires</i>	- Besoin d'identifier, caractériser les têtes de bassins versants avant les actions. Référentiel « têtes de bassins » à définir au cours de l'élaboration du SAGE ?	
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques SAGE			- Mise en avant de l'importance de développer les objectifs de gouvernance et de communication pour permettre de faire vivre le SAGE - Notion de transversalité / les différentes thématiques du SAGE sont liées les unes aux autres
<i>Nouvel objectif</i>	<i>Constituer des groupes techniques par sous bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-thématiques</i>		
<u>Autres</u>	Importance de prendre en compte le changement climatique dans les objectifs du SAGE voire en faire un objectif à part entière		

M. CUBAUD remercie les membres de la commission pour leur participation au sein de ces ateliers. Une synthèse des échanges sera faite et les comptes rendus des réunions seront diffusés à l'ensemble des membres de la CLE et des 3 commissions thématiques.

Il ajoute que les commissions seront de nouveau sollicitées au cours des phases suivantes de l'élaboration du SAGE (scénarios alternatifs / stratégie du SAGE).

Aucune autre remarque n'est émise, M. CUBAUD lève la séance.

# Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thouet



Phase de scénario tendanciel  
Commissions thématiques

27 – 28 mars 2018



## L'élaboration du SAGE du bassin du Thouet

- ✓ Validation de l'état des lieux en avril 2015 ;
- ✓ Validation du diagnostic global du SAGE en juin 2016 ;
- ✓ Année 2017 consacrée à la conduite de l'étude GEMAPI ;
- ✓ Année 2018 : lancement des phases de scénario tendanciel, de scénarios alternatifs et de choix de la stratégie ;



Etat des  
lieux

Diagnostic

Scenarior  
tendanciel

Scenarios  
alternatifs

Choix de la  
Stratégie

Ecriture du  
SAGE

## Le déroulement de la séance

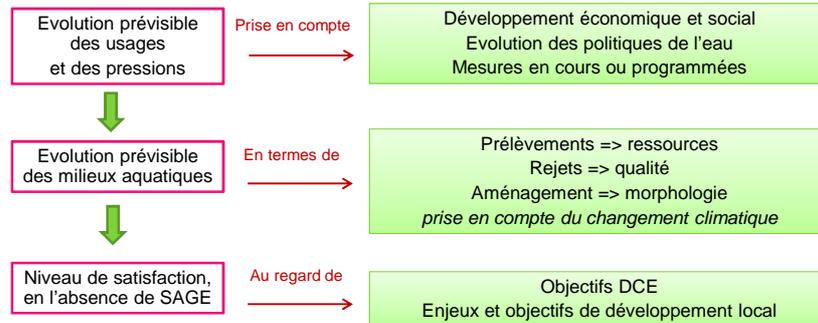
- Rappel du contexte et organisation de la séance (15 min)
- Travail en atelier **1**) sur la définition des tendances (45 min)
- Restitution collective de l'atelier (15 min)
- Travail en atelier **2**) sur la redéfinition des objectifs du SAGE (45min)
- Restitution et synthèse collective de l'atelier 2 (15 min)



## LE SCENARIO TENDANCIEL

## Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Objectif : Projeter l'état des eaux et des milieux à horizon 2027, dans un scénario de référence sans mise en œuvre d'un SAGE**



### Limites de l'exercice :

Bonne confiance dans les informations à 2 / 5 ans ;  
Difficultés à quantifier les évolutions ;

## Elaboration du scenario tendancier - méthode

- **Examen des notes de tendances disponibles (institut élevage, ARVALIS, INSEE, ...)**

- **Entretiens avec des acteurs locaux** (de visu ou téléphoniques)  
*Acteurs économiques en priorité*

Ont notamment été interrogés des acteurs :

- . du monde agricole (Chambres d'agriculture, Agrobio, coopératives),
- . du tourisme (ADT),
- . du secteur industriel (CCI)
- . les gestionnaires eau potable (SIVEER, SEVT, SPL du Cébron)
- . les porteurs de programmations contractuelles milieux aquatiques, ainsi que les fédérations de pêche et le CREN
- . le milieu associatif (DSNE, Vienne nature)

- **Concertation élargie** aujourd'hui à l'ensemble des participants aux commissions

## Elaboration du scenario tendanciel - méthode

### ➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

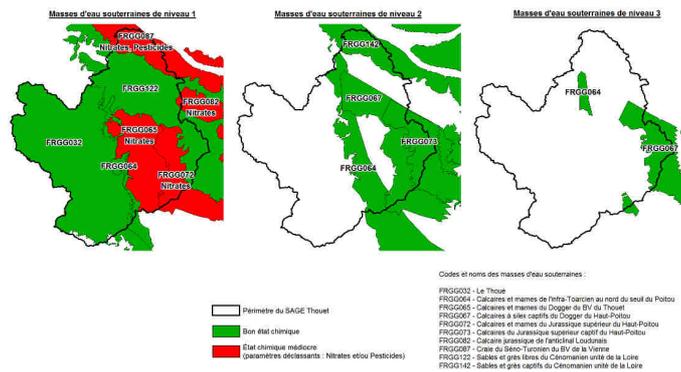
Thouet amont	Etat Ecologique validé						Objectif de Bon état Ecologique
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012-2013	
LA VIETTE	3	3	3	3	3	3	2027
LE GERSON	3	3	3	3	3	3	2027
LE PALAIS	4	4	3	3	4	4	2027
LE PONT BURET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Le Tallud - confluence Cébron)	3	3	4	4	3	4	2027
LE THOUET (Source - Le Tallud)	4	3	3	3	3	3	2027
<b>Thouet médian</b>							
LA CENDRONNE	3	3	3	3	3	3	2021
LE GATEAU	3	3	3	3	3	4	2021
LE AUSAÏ	4	5	5	5	5	5	2027
LE THOUET (Confluence Cébron - Thouais)	4	5	4	4	3	4	2021
LE THOUET (Thouais - Confluence Argenton)	3	3	3	3	3	3	2021
<b>Thouet aval</b>							
LA GRAVELLE	2	3	3	3	3	3	2027
LA LOSSE	4	4	4	4	4	4	2027
LE DOUET	3	3	3	3	3	3	2027
LE THOUET (Confluence Argenton - Confluence Loire)	4	4	4	4	4	4	2027
<b>Argenton</b>							
LA MADOIRE	5	3	3	3	3	3	2027
LA MOTTE	3	3	3	3	3	2	2027
LA SCE	3	3	3	3	4	5	2027
L'ARGENTON (Nueil - sur-Argent - confluence Thouet)	4	4	4	5	5	5	2021
L'ARGENTON (Source - Nueil - sur-Argent)	3	3	3	3	3	3	2027
LE PRIMARD	5	5	5	5	5	4	2027
LE TON (EX DOLO)	4	4	3	3	3	4	2027
LES ROMAUX	3	3	3	3	3	3	2027
L'ETANG PETREAU	3	3	3	3	3	4	2027
L'OUERE	3	3	3	4	3	3	2027
<b>Cébron</b>							
LA RACONNIERE	3	3	4	4	4	3	2027
LA TACONNIERE	3	3	3	3	3	3	2027
LE CEBRON	3	3	3	3	3	3	2027
<b>Thouaret</b>							
LE THOUARET	4	4	4	4	4	5	2027
<b>Dive Amont</b>							
LA DIVE DU NORD (Source - Pas de jeu)	3	3	4	4	4	4	2027
<b>Dive aval</b>							
LA BRIANDE	3	4	3	3	3	3	2027
LA DIVE DU NORD (Pas de jeu - confluence Thouet)	4	5	4	4	4	4	2027
LA PETIT-MAINE	4	5	4	4	3	3	2027

[Etat DCE des masses d'eau superficielles](#)

Tendance passée : aucune amélioration de l'état écologique des masses d'eau superficielles n'est constatée.

## Elaboration du scenario tendanciel - méthode

### ➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

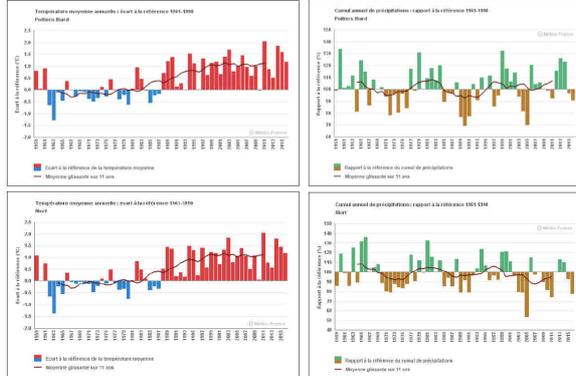


### [Etat DCE des masses d'eau souterraines](#)

Contamination de plusieurs nappes libres, pas de tendance significative à la baisse des teneurs en nitrates

## Elaboration du scenario tendanciel - méthode

### ➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion



#### Evolutions climatiques

- Nette augmentation des températures déjà enregistrées, de l'ordre de 1° depuis 1960
- Pas de tendance sur la pluviométrie, mais interrogation sur la répartition intra-annuelle
- **Forte vulnérabilité** du bassin du Thouet au changement climatique (étude AELB)

#### Impacts potentiels :

- Aggravation des étiages et des assecs
- Episodes climatiques extrêmes plus nombreux
- Développement espèces envahissantes
- Assèchement des sols et augmentation du stress hydrique des plantes
- Assèchement des zones humides
- ...

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

## Elaboration du scenario tendanciel - méthode

### ➤ Quelques tendances structurantes – cf doc préparatoire à la réunion

#### Occupation du sol : majoritairement agricole

- Surface agricole qui se maintient globalement
- Surfaces en herbe qui diminuent fortement sur certains bassins versants

Surface toujours en herbe (ha)	L'Argenton	La Dive Amont	La Dive Aval	Le Cèbron	Le Thouaret	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	Total
2000	15 127	692	1 368	2 121	4 883	7 833	1 359	2 237	35 720
2010	16 329	557	974	1 718	3 779	6 304	1 276	1 556	32 492
Evolution	8%	-20%	-29%	-19%	-23%	-21%	-6%	-30%	-8%

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

## Elaboration du scenario tendanciel - méthode

### Organisation de l'atelier 1 sur les **tendances**

- A partir d'un schéma recensant les principales tendances en termes de forces motrices, de pressions et d'état (découlant notamment des résultats des entretiens)

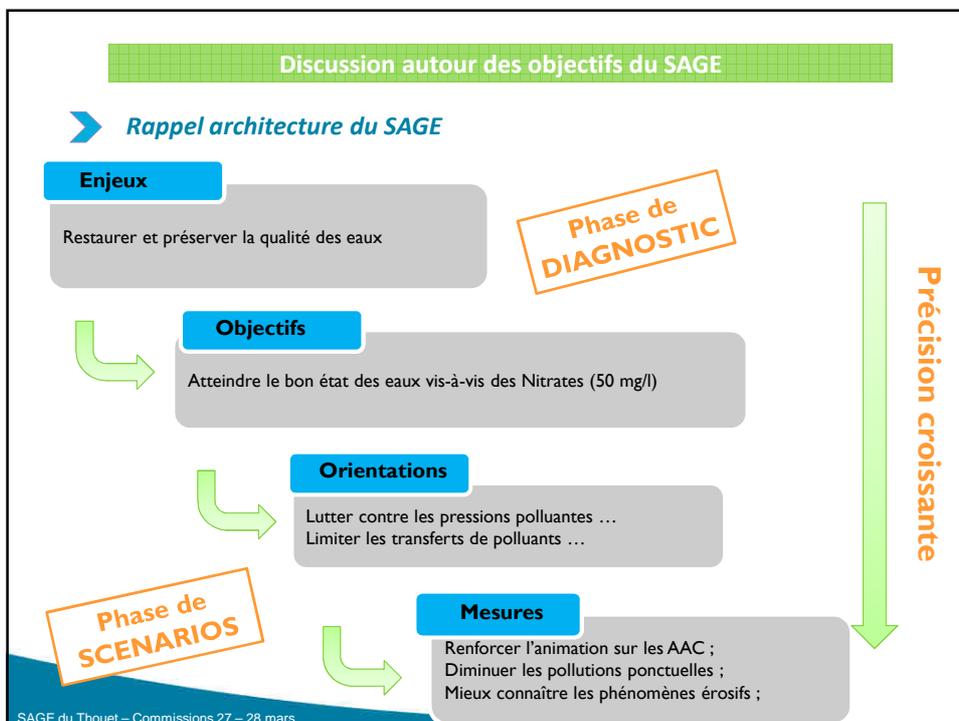
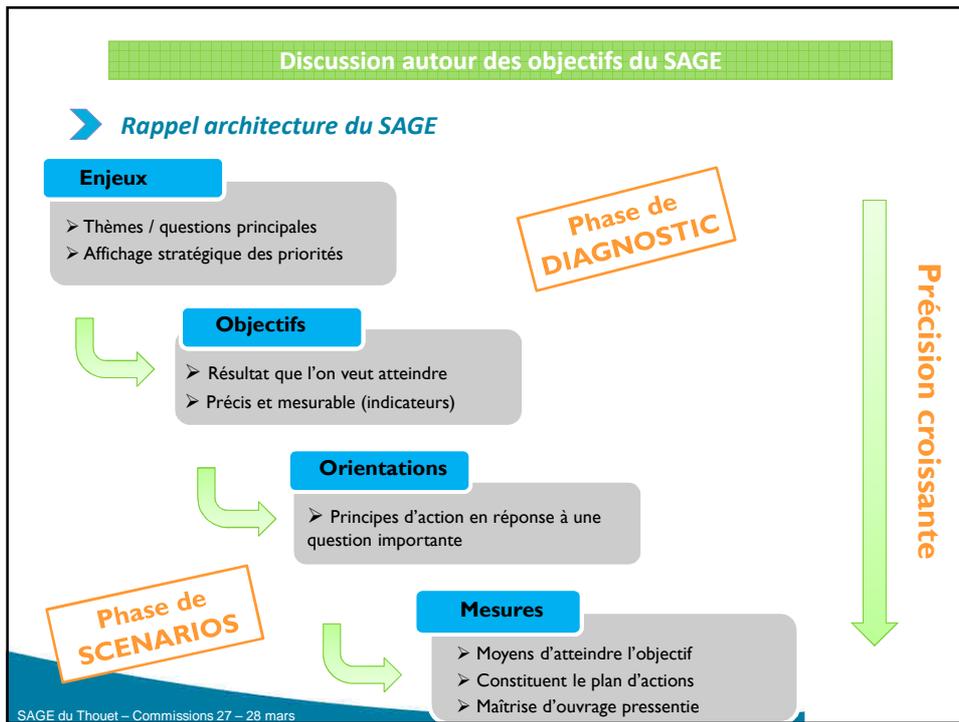


- Les participants sont invités à se prononcer, en groupe, sur ces premiers éléments et à les compléter au besoin
- Synthèse collective en fin d'atelier

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars

## LES OBJECTIFS DU SAGE

SAGE du Thouet – Commissions 27 – 28 mars



## Discussion autour des objectifs du SAGE

### ➤ Les objectifs validés en phase de diagnostic

#### Enjeu ressource en eau

- Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages ;
- Economiser l'eau ;

#### Enjeu qualité des eaux

- Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint ;
- Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion ;
- Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents ;
- Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable ;

#### Enjeu milieux aquatiques

- Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau ;
- Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques ;

#### Enjeu biodiversité

- Identifier, préserver et restaurer les zones humides ;
- Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant ;

#### Enjeu sensibilisation et communication

- Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE ;
- Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE ;

#### Enjeu gouvernance

- Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE ;

*La CLE avait souhaité que des précisions soient apportées à ces intitulés dans les phases d'élaboration suivantes*

## Discussion autour des objectifs du SAGE

### ➤ Objectif de l'atelier

- Objectifs qui avaient été travaillés en commission en mars 2016
- Propositions d'évolutions à examiner aujourd'hui, et travail sur le chiffrage, la localisation et la priorisation de ces objectifs

OBJECTIFS VALIDÉS	PROPOSITION D'ÉVOLUTION	QUALITÉ	QUANTITÉ	MILIEU	BIODIVERSITÉ
Atteindre l'équilibre des besoins et des ressources pour tous les usages	Limiter la diversité des usages et usages des cours d'eau dans un contexte de changements climatiques				
Economiser l'eau	Aider collectivement des modes de gestion quantitative durables et inciter à préserver les nitrates et de limiter sur partage équitable de la ressource				
Améliorer l'état des eaux vis-à-vis des nitrates et des pesticides et poursuivre les efforts une fois le bon état atteint	conservé				
Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, notamment en améliorant les connaissances sur les zones d'érosion	Atteindre le bon état des eaux vis-à-vis des matières organiques et oxydables et du phosphore, en limitant les émissions de nutriments les zones de turbidité accrue				
Reconquérir la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable	Reconquérir prioritairement la qualité des eaux brutes destinées à la production d'eau potable				
Améliorer les connaissances sur les toxiques et les polluants émergents	conservé				
Restaurer conjointement la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau	Refaire les fonctionnalités des cours d'eau à travers des travaux adaptés de morphologie, de rétablissement de la continuité écologique et de restauration de la ripisylve				
Améliorer la connaissance des plans d'eau et intervenir sur ceux qui sont impactant pour les milieux aquatiques	Cadre de manière spécifique et durable les marais de la zone et le réseau de canaux afin de limiter les impacts sur l'hydraulique et d'en préserver la biologie				
Identifier, préserver et restaurer les têtes de bassin versant	Limiter l'impact de certains plans d'eau en termes d'hydraulique, d'écoulement et d'écoulement de morphologie (plans d'écoulement) et de qualité des eaux				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Faire des têtes de bassin versant des zones d'intervention et de préservation prioritaires				
Identifier, préserver et restaurer les zones humides	Identifier, préserver et restaurer les zones humides sensibles aux cours d'eau				
Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques du SAGE	Constituer des réseaux d'acteurs sur les thématiques prioritaires afin de partager et améliorer les connaissances				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	Constituer des groupes techniques par sous-bassin versant pour mutualiser les connaissances et permettre des actions multi-territoriales				
Communiquer pour mettre en œuvre le SAGE	conservé				
Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre du SAGE	conservé				
Pérenniser l'action du SAGE en phase de mise en œuvre	conservé				
Suivre et évaluer la mise en œuvre du SAGE	conservé				

## Discussion autour des objectifs du SAGE

### ➤ *Organisation de l'atelier 2 sur les objectifs*

- Examen / réécriture des **intitulés** des objectifs intéressant l'enjeu de la commission, en groupe
- Réflexion et proposition **d'objectifs chiffrés** lorsque cela est possible, en groupe
- Proposition de **priorisation géographique** des objectifs, en groupe
- Détermination de la **satisfaction de chaque objectif en l'absence de SAGE**, en groupe
- **Priorisation des objectifs** selon leur importance, individuellement
  
- **Synthèse collective en fin de réunion**